

VILLE DE  
RIORGES

N° DCM\_2024\_38

OBJET :

**FINANCES****OCTROI DE SUBVENTIONS  
AUX ASSOCIATIONS POUR  
L'ANNEE 2024**

# Délibération du Conseil Municipal

Séance du 18 mars 2024 – 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 11 mars 2024 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 19 mars 2024.

2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 31 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Véronique MOUILLER, Eric MICHAUD, Isabelle BERTHELOT, Nabih NEJJAR, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Jacky BARRAUD, Brigitte BONNEFOND, André CHAUVET, Daniel CORRE *adjoints* ; Jean-Luc REYNARD Martine SCHMÜCK, Pierre BARNET, Pascaline PATIN, Thierry ROLLET, *conseillers municipaux délégués*, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Chantal LACOUR, Michel CELLIER, Valérie MACHON, Richard MOUSSÉ, Andrée RICCETTI, Christian SEON, Bénédicte PARIS, Jean CLERET, Bérenger CENTI, Catherine ZAPPA, Vincent MOISSONNIER, Gaëtan REDEUILH, Bernard JACQUOLETTO et Catherine REMY-MENU, *conseillers municipaux*.

*Absent avec excuses* : Delphine DEBATISSE, Cédric SCHÜNEMANN, *conseillers municipaux*.

*Absent sans excuse* : Néant

*Secrétaire élue pour la durée de la session* : Martine SCHMÜCK

A l'ouverture de la séance, M. le Président précise qu'aucun pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales n'a pas déposé sur le bureau de l'assemblée ;

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Delphine DEBATISSE Cédric SCHÜNEMANN	Véronique MOUILLER Thierry ROLLET

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20240318-DCM\_2024\_38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2024  
Affichage : 19/03/2024

**FINANCES**

**OCTROI DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
POUR L'ANNEE 2024**

Eric Michaud, adjoint au maire en charge de la vie associative et du sport et Isabelle Berthelot, adjointe au maire en charge de l'action sociale, de la jeunesse et de l'enfance exposent conjointement à l'assemblée :

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2024.

Les subventions proposées sont réparties en trois catégories :

**1) Subventions octroyées en application d'une convention passée avec la commune**

En application de conventions approuvées par délibération du conseil municipal, la commune apporte chaque année son soutien à plusieurs associations, au vu de leur projet d'activités et de leur budget prévisionnel, en complément des participations des usagers et des aides versées par d'autres organismes.

Il est donc proposé d'octroyer une subvention de :

**11 000 € à la section féminine et 11 750 € à la section masculine du Basket-club de Riorges, 12 000 € au Club Riorgois de tennis, 22 120 € au Riorges Football Club, 14 700 € à Roanne-Riorges Hand-ball, 1 750 € à Roanne-Riorges Volleyball et 3 000 € à l'Union BMX du Roannais**, pour leur contribution aux politiques publiques en matière de sport, de santé et de renforcement du lien social. Ces montants tiennent compte de l'évolution du nombre de licenciés et des déplacements en compétition, notamment ;

**214 000 € au Centre social L'Arbre à Chouettes**, afin de contribuer au fonctionnement global de la structure et plus particulièrement aux activités des accueils de loisirs enfants et jeunes ainsi que des actions collectives en faveur des familles ;

**1 500 € au Comité des fêtes de Riorges** pour ses actions d'animation de la commune, notamment en direction des aînés, et sa contribution à l'organisation de la Fête des fleurs et des produits du terroir et de la célébration de la Fête nationale ;

**15 160 € au Centre Roannais de Vacances**, correspondant au coût résiduel prévisionnel de "Loisiriorges", accueil de loisirs du mercredi pour les enfants de 7 à 11 ans ;

**6 700 € à la Ligue de l'Enseignement**, contribuant au financement des actions d'éducation scientifique et en faveur de l'environnement, proposées aux écoles primaires de la commune, montant en hausse pour tenir compte de la demande croissante des écoles riorgeoises pour ces activités.

## **2) Subventions annuelles de fonctionnement**

A la suite de leurs demandes et au vu de l'intérêt que représentent leurs actions pour la population riorgoise, il est proposé d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations mentionnées dans le document joint, pour contribuer à la bonne marche de leurs activités et à un niveau sensiblement identique à celui de 2023.

## **3) Subventions exceptionnelles**

A la suite de leurs demandes motivées, il est proposé d'attribuer à certaines associations, mentionnées dans le document joint, des subventions exceptionnelles, destinées à contribuer à la réalisation d'un projet ou d'une manifestation particulière.

Un effort particulier est fait en direction du Tour de la Loire cycliste féminin, avec l'octroi d'une subvention de **5 000 € à l'association Les Demoiz'elles à bicyclette**, dont Riorges est partenaire et accueillera le village départ et arrivée de l'une des étapes.

Ces subventions seront versées a posteriori, sur présentation d'un bilan qualitatif et financier des projets réalisés, ainsi que des justificatifs des dépenses engagées à concurrence du montant de la subvention octroyée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à *l'unanimité* :

1°) approuve l'attribution des subventions aux associations telles que récapitulées dans le document ci-dessous :

1) Subventions accordées en application d'une convention passée avec la commune

Date convention	Associations	Montants 2023	Proposition 2024
15/11/2019	Basket Club de Riorges - Section féminine	10 370.00 €	11 000.00 €
15/11/2019	Basket Club de Riorges - Section masculine	11 750.00 €	11 750.00 €
05/07/2021	Centre social de Riorges	220 000.00 €	214 000.00 €
29/03/2023	Club Riorgeois de Tennis	9 800.00 €	12 000.00 €
13/09/2022	Comité de Jumelage de la Ville de Riorges	530.00 €	530.00 €
15/11/2019	Comité des Fêtes de Riorges	1 500.00 €	1 500.00 €
15/11/2019	Comité Roannais de Vacances (LoisiRiorges)	10 700.00 €	15 160.00 €
01/02/2024	Ligue de l'Enseignement de la Loire (EETE)	6 700.00 €	6 700.00 €
18/01/2023	Phare en Roannais	11 000.00 €	11 000.00 €
15/11/2019	Riorges Football Club	22 770.00 €	22 120.00 €
15/11/2019	Roanne Riorges Hand-ball	14 700.00 €	14 700.00 €
15/11/2019	Roanne Riorges Volleyball	1 570.00 €	1 750.00 €
15/11/2019	Union BMX du Roannais (UBR)	3 250.00 €	3 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>324 640.00 €</b>	<b>305 760.00 €</b>

2) Subventions annuelles de fonctionnement

Catégories	Associations	Montant 2023	Proposition 2024
<b>Culture</b>	Cercle Condorcet de Roanne	150.00 €	150.00 €
	Les Artistes Riorgeois	100.00 €	100.00 €
	Malys Compagnie	100.00 €	100.00 €
	<b>Total Culture</b>	<b>350.00 €</b>	<b>350.00 €</b>
<b>Socio-éducatif</b>	Collège Albert Schweiter	6 600.00 €	4 500.00 €
	Association sportive du Collège Schweitzer - UNSS	900.00 €	900.00 €
	Comité Roannais de Vacances	540.00 €	540.00 €
	Délégués Départementaux Education Nationale – Secteur Riorges	100.00 €	100.00 €
	Fédération des Conseils de Parents d'Elèves – Section Riorges	150.00 €	150.00 €
	Sou des Ecoles	680.00 €	680.00 €
	Union Roannaise des Amicales Laïques	340.00 €	340.00 €
	<b>Total Socio-éducatif</b>	<b>9 310.00 €</b>	<b>7 210.00 €</b>
<b>Sports</b>	Association de Yoga	270.00 €	270.00 €
	Ass. des Coureurs sur Route de Riorges et de la Région	270.00 €	270.00 €
	Dojo Riorgeois	11 710.00 €	11 700.00 €
	Dynamic Vélo Riorgeois	270.00 €	270.00 €
	Gymnastique Volontaire Riorges	2 400.00 €	2 400.00 €
	Handisport Roannais	240.00 €	240.00 €
	Olympique de Riorges – Section Gymnastique	12 250.00 €	12 750.00 €
	Olympique de Riorges – Section Marche et Athlétisme	10 220.00 €	10 860.00 €
	Pétanque du Vieux-Beaulieu	300.00 €	300.00 €
	<b>Total Sports</b>	<b>37 930.00 €</b>	<b>39 060.00 €</b>
<b>Syndicats</b>	Union Locale C.G.T. des cantons du Roannais	200.00 €	200.00 €
	Union Locale C.F.D.T.	180.00 €	180.00 €
	Union Locale C.F.T.C.	50.00 €	50.00 €
	Union Locale F.O. de Roanne et sa Région	110.00 €	110.00 €
	<b>Total syndicats</b>	<b>540.00 €</b>	<b>540.00 €</b>
<b>Vie sociale et Solidarité</b>	A.D.A.P.E.I.	650.00 €	650.00 €
	Animation Formation Aide aux Familles	500.00 €	500.00 €
	Asso culturelle et sportive du Centre pénitentiaire	200.00 €	200.00 €
	A.T.D. Quart-Monde – Comité de Roanne	250.00 €	250.00 €
	Amicale du Personnel de la Ville et du C.C.A.S. de Riorges	3 000.00 €	3 000.00 €
	Association des Groupements de Parkinsoniens du Roannais	100.00 €	100.00 €
	Association pour le don du sang bénévole - Section de Riorges	150.00 €	150.00 €
	Association Vers l'Avenir	700.00 €	700.00 €
	Banque Alimentaire de la Loire	400.00 €	500.00 €
	Bibliothèque du centre hospitalier	100.00 €	100.00 €
	Croix Rouge Française – Délégation Locale du Roannais	1 300.00 €	1 300.00 €
	En toute Quiétude	300.00 €	300.00 €
	FNACA	400.00 €	130.00 €
	F.N.A.T.H. Section de Roanne	200.00 €	200.00 €
	Fédération Nationale des Déportés Internés, Résistants et Patriotes – S	130.00 €	130.00 €
	France Alzheimer Loire – Antenne de Roanne	300.00 €	300.00 €
	France Bénévolat – Centre du volontariat de Roanne	200.00 €	200.00 €
	JALMALV Roanne	200.00 €	200.00 €
	Le Roannais Piatra Neamt - Roumanie	500.00 €	500.00 €
	Le Souvenir Français	100.00 €	100.00 €
	Les Amis du Réseau Education Sans Frontières – Loire Nord	500.00 €	500.00 €
	Les Mousquetaires de la Nuit	300.00 €	300.00 €
	Les Restaurants du Cœur de la Loire	500.00 €	500.00 €
	Ligue des Droits de l'Homme - secteur de Roanne	150.00 €	150.00 €
	Mouvement Vie Libre	100.00 €	100.00 €
	SOS Violences Conjugales 42	300.00 €	300.00 €
	Secours Populaire Français - Comité de Roanne	1 300.00 €	1 300.00 €
UNADIF section de Roanne	100.00 €	100.00 €	
	<b>Total Vie sociale et Solidarité</b>	<b>12 930.00 €</b>	<b>12 760.00 €</b>
<b>Ensemble</b>		<b>61 060.00 €</b>	<b>59 920.00 €</b>
<b>3) subventions exceptionnelles</b>			
Objets	Associations	Montant 2023	Proposition 2024
Prix de la Ville de Riorges	Amicale Boule des Poupees	200.00 €	200.00 €
Rencontre Nordique	AGV	500.00 €	500.00 €
Prêt matériel Fête des fleurs	Comité des fêtes de Saint-André d'Apchon	510.00 €	510.00 €
Tour de la Loire féminin	Les Ddemoizelles à bicyclette	2 500.00 €	5 000.00 €
Grand Prix de Riorges	Dynamic Vélo Riorgeois	400.00 €	400.00 €
10 km de Riorges	Olympique de Riorges – Section Marche Athlétisme	500.00 €	500.00 €
<b>Total</b>		<b>4 610.00 €</b>	<b>7 110.00 €</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>390 310.00 €</b>	<b>372 790.00 €</b>

2°) approuve les modalités de leur versement ;

3°) dit que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts au budget.

Riorges, le 18 mars 2024

La secrétaire de séance,  
Martine SCHMÜCK

Le Maire,  
Jean-Luc CHERVIN